

# VOTRE RÉGION

## DISPOSITIF ANTI-ERRANCE

### Plus de 80 alertes traitées

■ Hier, lors du point d'étape sur le projet Gérontic et l'expérimentation de géolocalisation pilote menée par le conseil général (lire ci-dessous), des techniciens du Téléalarme ont évoqué les aspects techniques des installations à domicile, avec les tests réalisés en lien avec la centrale d'écoute. Ce sont eux qui donnent aux familles les indications techniques (batterie, usage de la montre) des deux dispositifs. À ce jour, plus de 80 alertes ont été traitées, notamment sur les montres GPS installées. Pour le système Tag, de courte portée, adaptés aux personnes ne sortant pas des lieux de vie privés (EHPAD), l'alerte est transmise simultanément au Sdis et à l'établissement d'hébergement.

## RECHERCHE

### La Fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie jette l'éponge

■ Fondation de droit privé constituée en 2006, la FFSRT (fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie) vient de mettre la clef sous la porte. Basée à Genève, elle associait dans un cadre transfrontalier trois régions françaises (Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes), et six cantons suisses

(Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud) ainsi que l'université de Bâle. Dirigée par le docteur Olfa Hooft van Huysduynen, la FFSRT a organisé plusieurs événements importants au technopôle d'Archamps, dont le salon Télémed meeting consacré à la télémédecine. Ce colloque qui se déroulait

en novembre permettait de faire le point sur les applications de technologies innovantes au domaine de la santé, et notamment la gérontologie. Selon Olfa Hooft, l'Alsace s'étant retirée de la fondation, les crédits ne sont plus suffisants pour continuer.

**Grande Fête de la Bio & du Bien-Être**

à **EVIAN-LES-BAINS** (Salle de Passerat) *Près du stade*

**Les 25 et 26 sept.**

- ★ **Marché Bio**
- ★ **Conférences**
- ★ **Ateliers thérapeutiques**
- ★ **Restauration Bio**

Informations & renseignements au **06 11 22 02 98**

*Avec la participation de TERRE BIO Thonon*

les opérations de recherche nécessitent des méthodes particulières et la Haute-Savoie teste des systèmes de géolocalisation

# les grands moyens pour éviter le pire

## DÉCRYPTAGE

### Comprendre la désorientation chez les malades d'Alzheimer

**1** **Qu'est-ce que la désorientation chez les malades d'Alzheimer et à quoi est-elle due ?**  
Il s'agit de la perte des repères temporels et spatiaux. En général, les repères temporels sont les premiers touchés : on oublie l'année, la saison, puis, à un stade avancé, la date du jour. Avec la perte des repères spatiaux, le malade oublie des trajets familiers (aller chez ses enfants ou à la boulangerie). L'origine de ces troubles se trouve dans le cerveau : « Dans 90 % des cas, la mémoire est touchée en premier, quand les cellules de l'hippocampe sont atteintes. Cela se propage ensuite aux zones contiguës et provoque les troubles cognitifs associés », explique le Dr Véronique Peuchet, gériatre au centre hospitalier de la région annécienne.

**2** **À quel stade de la maladie d'Alzheimer la désorientation apparaît-elle ?**  
« C'est très variable selon les malades : elle peut en être l'un des premiers signes ou apparaître beaucoup plus tard », souligne le Dr Peuchet. Les troubles peuvent aussi s'aggraver brutalement après avoir été modérés pendant plusieurs années.

**3** **La désorientation est-elle évolutive et le malade finit-il par ne plus reconnaître son propre domicile ?**  
Oui, l'évolution est inéluctable. Mais plus le milieu dans lequel il vit est familier, moins le malade se "désorientera" vite. De même, la mémoire ancienne étant la dernière à s'effacer, une personne très âgée pourra se repérer dans la maison de son enfance, alors qu'elle ne peut plus le faire dans son domicile actuel.

**4** **On dit que les malades d'Alzheimer "fuguent". Cette expression est-elle exacte ?**  
« Pour moi elle ne l'est pas, bien que nous-mêmes l'employions, car un fugueur a conscience de ce qu'il fait », estime Véronique Peuchet. Les malades atteints d'Alzheimer "fuguent" précisément parce qu'ils ne reconnaissent pas l'endroit où ils sont et qu'ils veulent "rentrer chez eux". « Ces fugues surviennent à un stade évolué de la maladie », précise le médecin.

**5** **Quels dangers court un malade qui se perd ou se retrouve isolé ?**  
Outre l'impossibilité de retrouver son chemin, une personne très désorientée peut oublier de se couvrir s'il fait froid ou de se nourrir. « Elle a faim, mais n'a pas les moyens de remédier à cette sensation », explique le Dr Peuchet. L'amaigrissement est d'ailleurs l'un des premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer, « quand l'ensemble d'actes consistant à sortir faire ses courses, puis cuisiner, puis manger, devient trop compliqué ».

M.R.

### La Haute-Savoie au cœur d'une expérimentation pilote pour la géolocalisation des personnes âgées en errance

« Depuis que notre mère est équipée du dispositif GPS, ma sœur, qui s'est installée chez elle depuis que sa maladie s'est aggravée, est un peu plus tranquille. Au moins, la nuit... »

Très ému, hier, cet habitant de Thonon a raconté comment, avec sa famille, après avoir réfléchi, il avait fait équiper sa maman, atteinte de la maladie d'Alzheimer, d'une montre GPS.

#### Huit personnes équipées

Une personne âgée, qui, à plusieurs reprises, avait mis sa vie en danger, en quittant sa maison parfois en pleine nuit... Comme elle, aujourd'hui en Haute-Savoie, sept autres personnes ont été équipées du système GPS, la montre Vega, pour leur permettre de rester

chez elles. 20 le seront à terme. Parallèlement, trois structures d'hébergements à Vétraz-Monthoux, à Marnaz et Saint-François à Annecy, testent un autre dispositif, le bracelet Tag, basé sur l'identification par radiofréquence (RFID). Une géolocalisation de courte portée, réservée aux personnes ne sortant pas des lieux de vie privés sécurisés. Avec, à terme, l'idée d'ouvrir les unités spécialisées, (type Cantou) sur la vie de l'établissement. Adossés sur le système de Téléalarme, qui a fait ses preuves depuis 25 ans, ces deux dispositifs, dits systèmes anti-errance, sont testés dans le cadre du projet Gérontic (\*), porté par le Département.

Avec, pour la géolocalisation, une collaboration étroite avec des universitaires du CHU de Grenoble, dans le cadre d'une expérimentation de

3 ans baptisée Estima (Évaluation socio-sanitaire de technologies de l'information pour la géolocalisation de malades de type Alzheimer). Hier, à l'occasion de la Journée mondiale consacrée à cette maladie, autour du Dr Jean-Loup Galland, élu référent, un point d'étape a été fait. Avec un premier bilan : ces deux systèmes, une fois les réticences éthiques dépassées, sont perfectibles, mais apportent déjà des résultats. « Pas le paradis, mais un mieux » a notamment souligné Nicole Vidal, médecin départemental chargé de la gérontologie.

Isabelle DAVIER

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
Renseignements sur le site internet : [www.ageplus74.fr](http://www.ageplus74.fr).  
(\* ) Projet visant à mettre des outils technologiques modernes au service des personnes âgées.



Hier, un point d'étape a été fait sur l'expérimentation Estima en Haute-Savoie, basée sur deux dispositifs : l'un de courte portée, le bracelet Tag ; l'autre longue portée, équipé d'un GPS, la montre Vega. Le DL/D.

### À Archamps, Mind microtec a développé des systèmes permettant d'équiper les personnes



Jusque là, Mind travaillait surtout en lien avec les industriels. DR

**M**ind microtec (mind veut dire esprit en anglais) est une unité de recherche basée sur la technopole d'Archamps, une structure mixte à financements privés et publics. « Notre mission, c'est d'insuffler de l'innovation dans le tissu industriel, en vue des nouveaux marchés, et des marchés de demain » explique Gaëlle Rey, directrice de Mind microtec.

Centre d'expertise unique franco-suisse en microtechnologies, Mind est une passerelle entre le monde industriel et la recherche scientifique publique. Cette société a été retenue en 2009, à l'issue de l'appel d'offres lancé par le conseil général de Haute-Savoie, pour le déploiement d'un projet d'équipement de

malades d'Alzheimer et de leur espace de vie.

Mind, avec son chef de projet Éric Chabanne, a travaillé sur les aspects matériels : intégration et adaptation de briques technologiques pour le bracelet de géolocalisation, mise en place de contrôleurs "RFID" (radio identification) et matériel de réseau informatique en lien avec le centre de traitement des alarmes.

#### Reste à réaliser la formation...

Quant aux logiciels, Mind s'est occupé de la collecte des données, l'algorithmie de localisation des personnes, la gestion de la base de données, la connectivité du réseau. Reste à réaliser la forma-

tion et les transferts de compétences dans les établissements accueillant les personnes âgées.

Certifié Iso 9001 depuis 2008, Mind a déjà mené plusieurs expériences dans la conduite de projets médicaux, ainsi que la mise en œuvre de technologies telles que la RFID. Dans sa plateforme technologique, Mind conçoit des circuits intégrés, des systèmes de communication sans fil, des systèmes électroniques pour des capteurs autonomes.

Dans le cadre de projets collaboratifs subventionnés, Mind vient de terminer des capteurs autonomes et communicants pour les trois sociétés SNR, SOMFY et Seb Téfal.

Catherine PONCET

### Pour le sénateur Jean-Paul Amoudry, commissaire à la CNIL (\*), l'« outil est louable à condition d'être encadré »



Le sénateur Jean-Paul Amoudry. Le DL/Norbert FALCO

**1** **Le conseil général va être pilote pour un projet relatif au port du bracelet électronique destiné aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Qu'en pensez-vous ?**

« Le bracelet électronique est un support technique qui doit s'inscrire dans une vision d'ensemble. Son utilisation sur des personnes souffrant d'Alzheimer, également sur des nouveaux nés (pour écarter tout risque de rapt) peut être parfaitement louable et souhaitable, parce qu'il s'agit de personnes vulnérables. Toutefois, elle doit s'accompagner d'une réflexion préalable pour éviter qu'une société de contrôle s'instaure d'une manière

plus ou moins insidieuse. »

**2** **La CNIL a-t-elle engagé une réflexion en ce sens ?**

« Oui, depuis 2008, la CNIL a nommé un groupe de travail ; il s'agit de confronter les avis des magistrats, personnel médical, des familles... sur le port du bracelet électronique. Et de mettre en relation ces réflexions avec un rappel des principes fondamentaux de la loi de 1978, à savoir le respect stricto sensu d'une finalité et d'un cadre spécifique son utilisation. Pour cela, il est nécessaire de connaître avec précision l'efficacité réelle du dispositif, l'opportunité de l'utilisation, à quel degré de la maladie il faut le préconiser, l'implication de la famille... »

**3** **Pour quelles raisons, prenez-vous autant de précautions ?**

« Pour éviter tout risque de détournement. On peut craindre que des directeurs d'établissements ou médecins profitent de cet outil pour surveiller les actes de leur personnel. Des plaintes en ce sens arrivent régulièrement à la CNIL. Pour éviter, également, une déresponsabilisation du personnel médical mais aussi de la famille. Il faut éviter d'être tenté de confier un patient à la technique. L'humain doit rester au centre. »

Propos recueillis par Krystal BABLEE

(\* ) Jean-Paul Amoudry est l'un des 17 commissaires de la CNIL, en charge des banques et crédits.

### Des bracelets électroniques pour les bébés dans les maternités ?

« Nous avons effectivement réfléchi au sujet, mais la mise en place d'un dispositif de ce type n'est pas envisagée pour le moment à l'hôpital d'Annecy. »

Pour Mme Broc, cadre sage-femme au service maternité de l'hôpital d'Annecy, l'hypothèse d'équiper les nouveaux-nés de bracelets électroniques n'est pas un sujet tabou : « La sécurité est bien évidemment essentielle pour le personnel hospitalier. L'hôpital est un lieu public, le service maternité également, et la sécurité des bébés est primordiale. On ne peut cependant pas mettre un vigile à l'entrée du service. On sait que ces bracelets existent et qu'ils pourraient apporter une aide, pour éviter les vols d'enfants notamment ; mais pour le moment, il n'est pas prévu de le mettre en place ».



À l'hôpital d'Annecy, l'hypothèse d'équiper les nouveaux-nés de bracelets électroniques a été évoquée, mais la mise en place d'un tel dispositif n'est pas envisagée pour le moment. Le DL

Comme pour les familles des personnes atteintes d'une maladie de type Alzheimer, il n'est pas toujours facile d'accepter d'équiper son bébé d'un tel dispositif. À Annecy, on préfère donc, aujourd'hui, se fier à des dispositifs "humains" : « Les bébés sont ins-

tallés à côté de leur maman et on conseille à ces dernières de ne pas les laisser sans surveillance. Si elles doivent s'absenter, elles peuvent laisser leur bébé dans un local surveillé par le personnel », détaille Mme Broc.

Stéphane BOUCHET